

Un territoire de 26 communes

La lettre d'information du Pays Castelroussin Val de l'Indre



Édito

Luc Della-Valle,
Président



En cette rentrée, une page se tourne : Aurore Montfort quitte la direction du Pays. En deux ans, elle aura su se faire apprécier de l'ensemble des élus et de ses interlocuteurs pour sa compétence et sa disponibilité. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Bienvenue à Christelle Germain qui lui succèdera prochainement.

Cette lettre d'information vous propose un « focus » sur les dossiers en cours : l'Indre à vélo, projet initié, rappelons-le,

par le pays Castelroussin Val de l'Indre pour le tracé de Jeu-les-Bois à Loches, les actions pour la préservation de la biodiversité (plantations de haies et d'arbres, opération zéro pesticide...), le projet alimentaire territorial, le contrat sur les énergies renouvelables, la revitalisation des centres-bourgs.

Autant de projets pour développer la qualité de vie et l'attractivité de notre territoire.

CHRISTELLE GERMAIN À LA DIRECTION DU PAYS

Après deux années passées à la direction du Pays Castelroussin Val de l'Indre, Aurore Montfort rejoint la ville de Buzançais. Elle sera remplacée par Christelle Germain, actuellement responsable du service Espaces verts à Châteauroux.

Pour avoir exercé 7 ans au Conseil départemental et 12 à la ville de Châteauroux, Christelle connaît bien le territoire et les élus. Son expérience en aménagement et développement du territoire devrait lui permettre de s'approprier rapidement les dossiers en cours. Elle prendra officiellement ses fonctions le 2 décembre 2019.

Nous lui souhaitons la bienvenue et souhaitons à Aurore beaucoup de réussite dans la poursuite de sa carrière.



Christelle Germain

L'INDRE À VÉLO

La structuration du Comité d'itinéraire Indre à vélo se poursuit et devrait passer avant fin 2019 de 6 à 9 EPCI partenaires financeurs et de 5 à 7 offices du tourisme sur l'intégralité de l'itinéraire entre Bréhémont (37) et la source de l'Indre à Saint-Priest-la-Marche (18), soit 250 km d'itinéraire plus la liaison vers les itinéraires cyclables de la Creuse.

Une promotion nationale

L'itinéraire Indre à vélo est intégré depuis juin à la plate forme internet "France vélo tourisme", outil de promotion du vélo en itinérance au niveau national et au delà, et depuis juillet au Schéma national des véloroutes et voies vertes.

250 km d'itinéraire prêts pour la prochaine saison touristique

L'objectif global est de disposer pour la saison touristique 2020 d'un itinéraire balisé et praticable dans son intégralité, déclinable en produits touristiques.

Ainsi, l'étude de jalonnement préalable à la pose de la signalétique de Jeu-les-Bois jusqu'à la source de l'Indre à Saint-Priest-la Marche est en cours.

En mai et juin, l'itinéraire en Touraine a bénéficié d'une remise à niveau de la signalétique et d'un balisage "Indre à Vélo" entre Bréhémont et Azay-le-Rideau. La liaison Loches-Chenonceaux a bénéficié d'un complément de balisage vers "l'Indre à Vélo" et "la Loire à Vélo" permettant de rattacher Loches et Chédigny notamment à la Loire à Vélo et promouvoir ainsi les deux véloroutes.

Un seul carnet de route englobant l'intégralité de l'itinéraire et un nouveau site internet spécifique Indre à vélo sont en cours de réalisation.

Le 1er septembre, des élus ont testé une portion de la véloroute

En 2015, suite à l'invitation de Luc Della-Valle, les élus du territoire Castelroussin avaient testé une partie de l'itinéraire « L'Indre à vélo ». Ils étaient partis du camping de la Tête noire à Buzançais, direction Argy pour atteindre Saint-Genou, puis revenir à leur point de départ soit environ 29 km de parcours.

Luc Della-Valle les a de nouveau conviés à tester une autre portion de cette véloroute. C'est ainsi que le 1er septembre dernier, ils ont parcouru 28 km en réalisant une boucle au départ de Belle Isle à Châteauroux pour rejoindre Niherne en passant par Saint-Maur.

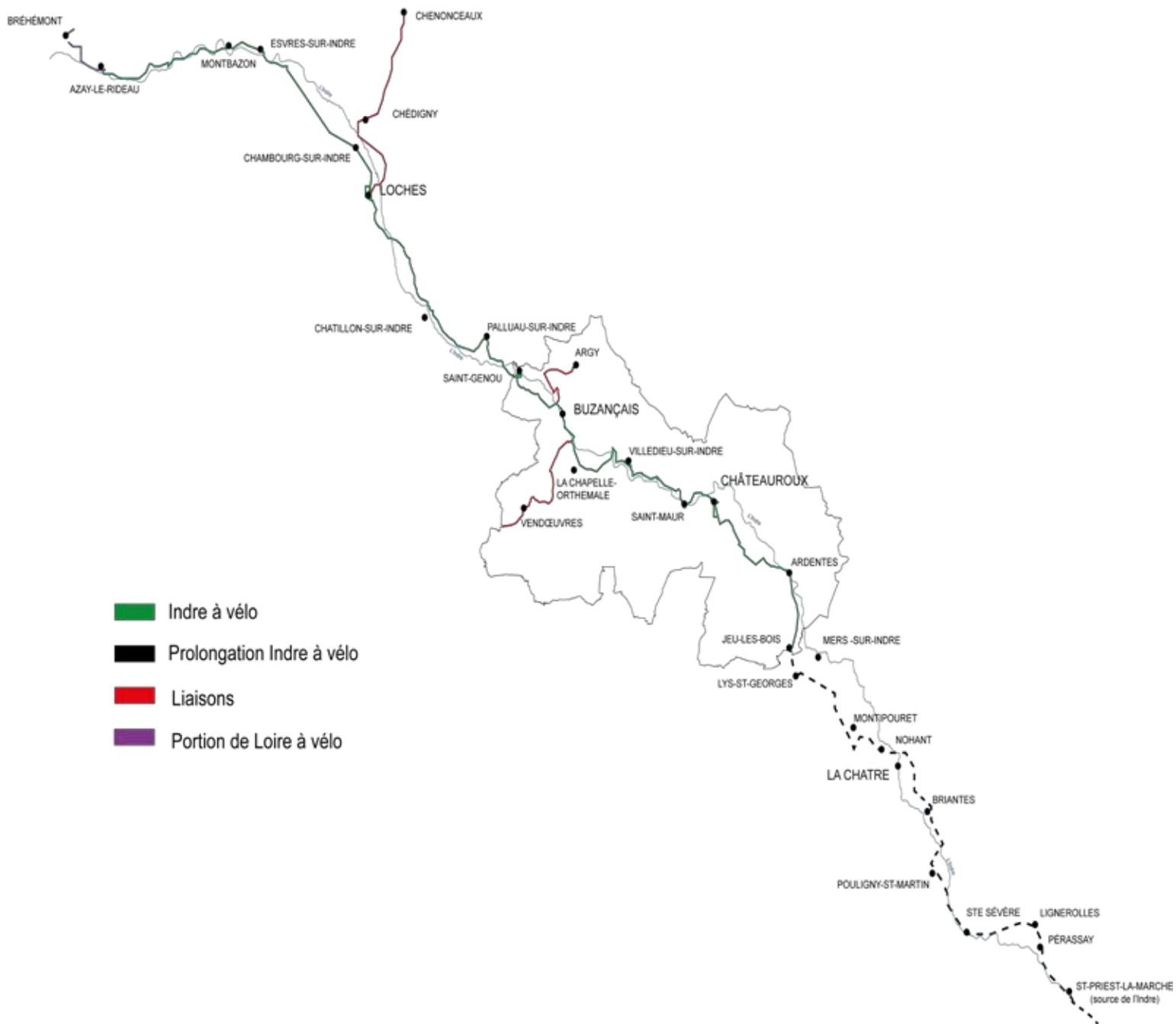
Lors de cette sortie vélo, les élus ont pu visiter le chantier de l'auberge de Niherne dont les travaux de rénovation ont été financés en partie par la Région Centre Val de Loire dans le cadre du CRST. Sur le retour, ils ont pu observer un alignement de haies à la ferme d'Aigurolles à Saint-Maur, financé à 80 % par la Région dans le cadre de l'opération "plantation de haies".

À leur arrivée, ils ont poursuivi ce moment de convivialité en déjeunant à la Guinguette de Belle Isle, car comme le dit l'expression : "après l'effort, le réconfort".



Carte de "L'Indre à Vélo"

250 km d'itinéraire balisés de Bréhémont à Saint-Priest-la-Marche (source de l'Indre)



COMITÉ DE PILOTAGE TERRITORIAL : LA REVITALISATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

Le 1er juillet, les élus du Pays Castelroussin Val de l'Indre et les membres du Conseil de développement se sont réunis pour participer au premier comité de pilotage territorial de leur contrat régional (CRST). Le fil conducteur de cette rencontre était "la revitalisation économique et commerciale des centres-villes et centres-bourgs".

Après une introduction de Luc Della-Valle (Président) et de Kaltoum Benmansour (Conseillère régionale), une présentation a été faite par Mme Pinson (Directrice adjointe du Centre de ressources sur la politique de la ville) de "Ville au Carré" qui a réalisé une étude, à la demande de la Région Centre

Val de Loire, sur la situation dans les villes petites à moyennes. Puis des témoignages d'entreprises et de collectivités ont suivi avant le mot de la fin.

Un constat sans appel

Le commerce en centre-ville souffre et notre territoire n'est pas épargné. Les achats en ligne et l'expansion des zones commerciales en périphérie sont parmi les causes identifiées.

Les moyens pour stopper l'hémorragie

Pour inverser la tendance, les élus ont à leur disposition tout un panel

d'outils : la taxe sur les friches commerciales ; la taxe d'aide au commerce et à l'artisanat ; le SCOT qui permet d'interdire l'installation des commerces de moins de 300 m² en dehors des centres-villes ; le projet national pour la revitalisation des centres-bourgs dont la ville de Buzançais est lauréate...

Ils peuvent aussi attirer les entreprises dans les cœurs de villes par des loyers attractifs (ex : l'installation de l'usine Rioland dans le centre de Châteauroux) ou aider à l'installation en rachetant et rénovant des locaux commerciaux (ex : l'auberge de Niherne).

Plus de détails
Cliquez sur le rond



L'UTILITÉ DU COT ENR (CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES)

Véritable programme de développement des énergies renouvelables à l'échelle d'un territoire, ce contrat d'une durée de trois ans vise à transformer des systèmes de chauffage pour les collectivités ou les entreprises et artisans avec des ressources renouvelables. Les investissements financiers, souvent importants, sont rendus possibles grâce aux aides financières de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire au travers du COT EnR. De plus, les porteurs de projets bénéficient d'une assistance administrative et technique.

Quelles aides ?

- Des études d'opportunité gratuites
- Subvention jusqu'à 60% de l'étude de faisabilité
- Subvention jusqu'à 45% des travaux éligibles

Assistance administrative

Selon leur situation géographique, les porteurs de projets sont accompagnés dans le montage des dossiers et la demande de subvention soit par le Pays Castelroussin Val de l'Indre soit par le Pays de Valençay en Berry (porteurs du contrat).

Assistance technique

Des professionnels (ADEFIBOIS et l'Association Française des Professionnels de la Géothermie selon le cas) exécutent des visites sur place pour étudier la faisabilité du projet et, si celle-ci est avérée, effectuent une pré étude.

Ils accompagnent les porteurs de projets pour la partie technique du montage de dossier.

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

Huit projets sélectionnés pour créer de nouvelles haies sur le territoire du Pays

Le sixième appel à projet lancé en avril 2019, pour accompagner la plantation de nouvelles haies sur le territoire, a reçu un vif succès auprès des agriculteurs et des particuliers. Une quinzaine de personnes ont ainsi sollicité le Pays Castelroussin Val de l'Indre pour les conseiller et les guider dans leur projet. Après plusieurs échanges et rencontres avec ces différents porteurs de projet, nous avons retenu huit d'entre eux.

Chiffres clés pour 2019

- 8 projets retenus
- 7 exploitants agricoles
- 1 particulier
- 4 307 mètres de haies plantées
- 7 communes concernées
- 3 projets d'agroforesterie

Les projets de plantation sont plutôt bien répartis géographiquement au sein du territoire. Ils concernent aussi bien la Champagne Berrichonne que la Brenne, en passant par les bords de l'Indre. Ces projets sont d'autant plus intéressants qu'ils vont permettre de diversifier les formes végétales et d'apporter une réelle plus-value au territoire, que ce soit sur le plan environnemental, patrimonial ou économique.



L'agroforesterie(1) est notamment en plein essor avec des projets qui se développent en 2019 et qui se poursuivront en 2020. C'est pourquoi, nous espérons pouvoir développer des partenariats avec des écoles et des lycées pour donner à nos projets un caractère davantage pédagogique, et plus uniquement technique.



À Neuillay-les-Bois, 6 hectares seront aménagés en système agroforestier



À la limite entre Buzançais et la Chapelle-Orthemale, une haie champêtre sera créée le long de la route sur près de 400 mètres.

(1) L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle.

Second programme de sessions thématiques – préfiguration et consultation

Les sessions thématiques proposées aux élus et agents communaux entre octobre 2018 et juin 2019 ont suscité beaucoup d'intérêt. Les retours ont été positifs, notamment sur le contenu pluridisciplinaire des différentes interventions. C'est pourquoi, le Pays souhaite proposer un second programme.

Les sessions pré identifiées ont pour objectifs d'approfondir les connaissances et d'engager la réflexion sur d'autres thèmes, ceci dans un but commun de préservation et de gestion de notre réseau écologique.

La consultation auprès des structures et acteurs susceptibles de pouvoir nous accompagner dans

l'animation de ces sessions est en cours. L'intitulé des sessions ainsi que le calendrier prévisionnel ci-dessous ne sont donc pas définitifs.

Un programme officiel sera adressé à l'ensemble des communes afin qu'elles puissent s'inscrire aux sessions proposées.



Calendrier prévisionnel octobre 2019 à juillet 2020

- Oct/nov ▪ Préserver la ressource en eau et optimiser ses usages au sein de sa commune
- Déc/janv ▪ Mise en place de chartes "chantiers " communales et/ou intercommunales en faveur de la biodiversité locale
- Janv/fév ▪ Technique d'entretien et de coupe d'arbres et haies bocagères
- Mars ▪ Entretien des espaces publics par l'éco pâturage
- Mars/avril ▪ Interpréter son document de planification en vigueur pour mieux préserver son environnement locale
- Avril ▪ Stratégie foncière : outils de préservation des milieux naturels
- Mai/juin ▪ Technique de reconnaissance de la flore terrestre invasive
▪ Technique de reconnaissance de la flore aquatique invasive et gestion
- Juillet ▪ Accompagner les agents communaux vers un protocole simple de suivi de la biodiversité
▪ Espèces aquatiques autochtones et invasives et gestion de la ripisylve (sous-réserve)

Bilan des opérations zéro pesticide dans nos villes et nos villages



Les trois dernières communes engagées dans l'opération zéro pesticide finaliseront leur accompagnement technique et pédagogique d'ici la fin de l'année. Pour clôturer ce travail et faire le bilan des treize opérations conduites par le Pays Castelroussin Val

de l'Indre depuis 2016, ce dernier propose de réunir les communes ayant bénéficié de cette aide lors d'un après-midi d'échanges. Cet atelier co-animé avec le CPIE Brenne-Berry et Indre Nature, permettra de mettre en avant les expériences de chaque commune, leur ressenti, leurs éventuels besoins et questionnements relatifs à cette démarche. Il sera intéressant de

constater les avancées des communes engagées en 2016 afin de les relier aux expérimentations conduites par les communes engagées en 2018. L'objectif est de faire un bilan le plus exhaustif possible afin de répondre aux lacunes encore présentes et proposer des solutions. Pour enrichir les échanges et poursuivre cette démarche, le service espaces verts de

Châteauroux Métropole interviendra et fera part de son expérience en matière d'adaptation des végétaux face aux changements climatiques, plus particulièrement en lien avec la diminution de la ressource en eau. Un courrier d'invitation sera envoyé aux communes concernées.

Atelier bilan OZP

Judi 10 octobre à 14h30
Salle du conseil de Déols.

Visites techniques dans le cadre de la gestion différenciée

Deux visites techniques sont proposées par Indre Nature et le CPIE Brenne-Berry dans le cadre de la gestion différenciée et écologique des espaces publics. **Inscriptions attendues avant le 7 octobre prochain.**



BRENNE - BERRY



Visites techniques - Gestion différenciée et écologique des espaces publics

Madame la Maire , Monsieur le Maire,

Suite à l'application de la loi Labbé visant l'interdiction de l'usage de pesticides au niveau des espaces publics, les communes se heurtent à de nouveaux enjeux incluant l'entretien écologique des espaces, la gestion de l'eau, etc.

Pour poursuivre notre action concernant la gestion différenciée et écologique des espaces publics et répondre à vos attentes, nous vous proposons de participer à deux visites techniques correspondant à des problématiques récurrentes. Ces visites sont proposées gratuitement et ouvertes aux élus et agents des communes de l'Indre. L'objectif est de vous présenter des techniques alternatives mises en place par des communes de votre département.

Nous vous attendons nombreux,
Jérémy Bouillaud, CPIE Brenne-Berry et Gilles Dézécot, Indre Nature



Dans une rue de Reuilly ©Jérémy Bouillaud

Visite 1 : Développer des techniques alternatives de végétalisation au sein de la commune et améliorer l'acceptation par les habitants

Suite à son engagement en 2016 dans l'opération Objectif Zéro pesticide (OZP), la commune de Reuilly a atteint le zéro pesticide total sur l'ensemble de ses espaces à entretenir. De nombreuses actions ont été menées dans l'objectif d'occuper au maximum les espaces au sein desquels la flore spontanée se développe rapidement comme les zones de rupture entre deux matériaux ou encore les espaces en revêtement stabilisé. Nous vous proposons une visite de la commune afin de découvrir ces techniques alternatives sur le terrain, mais aussi de discuter des actions menées auprès des habitants pour en faciliter l'acceptation.

Rendez-vous le vendredi 11 octobre 2019 à 14h, à la salle des fêtes située place George Sand à Reuilly (36260)



Cimetière de Villedieu-sur-Indre ©Jérémy Bouillaud

Visite 2 : Faciliter l'entretien des cimetières sans pesticide grâce aux techniques de végétalisation

Engagée en 2014 dans l'opération OZP, la commune de Villedieu-sur-Indre a expérimenté de nombreuses techniques de végétalisation au sein de ses espaces publics afin d'en faciliter l'entretien par les agents puisque la commune n'utilise plus aucun pesticide chimique de synthèse depuis plusieurs années. Les cimetières, souvent très minéraux en France, font partie des espaces les plus difficiles à entretenir sans recours à l'usage de pesticides. Au travers de la visite du cimetière de Villedieu-sur-Indre, nous vous proposons d'en savoir plus sur les techniques alternatives testées et applicables sur différents espaces. Deux ateliers pratiques seront également proposés afin d'appliquer ces techniques sur le terrain : plantation de vivaces couvre-sol et semis de gazon spécifique.

Rendez-vous le mardi 5 novembre 2019 à 14h, au niveau du parking face au cimetière, avenue du Maréchal Leclerc à Villedieu-sur-Indre (36320)



Cimetière de Vergeroux (17) ©Jérémy Bouillaud

Pour vous inscrire, merci de retourner ce coupon réponse avant le 7 octobre 2019 par e-mail à jeremy-bouillaud@cpiembre.org ou par fax au 02 54 39 25 12

Nom de la commune : Participera : oui non

Personnes présentes :		Participera à la visite du			
NOM, Prénom	Fonction	11 octobre		5 novembre	
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

LEADER : DES FONDS EUROPÉENS AU PROFIT DE NOTRE TERRITOIRE



Fin de missions pour Fiona Lemerrier

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a accueilli Fiona Lemerrier, étudiante en master 2 « juriste européen », pour un stage d'une durée de 5 mois et demi.

Durant cette période, elle a plus particulièrement suivi la mise en œuvre d'un projet de coopération LEADER avec 3 autres GAL (Groupe d'action locale)

sur la thématique de l'alimentation (voir article suivant : Mettons la main à la PAT).

Elle a également réalisé un mémoire en lien avec le programme LEADER intitulé « Quels sont les opportunités, les enjeux et les freins de l'accès aux financements structurels européens pour les territoires ruraux français ? L'exemple du programme LEADER. »

La coopération LEADER : Projet Alimentaire de territoire (PAT)

"Mettons la Main à la PAT", intitulé des 4 rencontres territoriales de l'alimentation mises en place dans le cadre du projet de coopération LEADER entre le Pays des Châteaux, le Pays de Bourges, le Pays de Vierzon* et le Pays Castelroussin Val de l'Indre. Ces 4 territoires ont engagé depuis plusieurs années des actions en faveur de la relocalisation de l'alimentation. La diversité et la complémentarité des approches de ces territoires à la configuration assez similaires, nous a conduit à mettre en place une coopération financée par les fonds européens du programme LEADER.

Ces rencontres ont pour but d'échanger de faire échanger les acteurs des différents territoires sur les pratiques et projets de chacun en matière alimentaire afin d'inspirer les dynamiques locales.

La thématique retenue pour la rencontre de Châteauroux « L'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux : quels outils, quelle logistique ? » s'est basée sur la demande des autres territoires, très intéressés par le sujet et notamment la mise en place de Cagette et Fourchette.



Financé par :



Plus de renseignements (lieux et programmes) sur la page d'accueil de notre site : www.payscastelroussin.fr
PS : ceux de Bourges et Vierzon seront accessibles ultérieurement

*Depuis le 1er juin 2019, les Pays de Bourges et de Vierzon forment le PETR Centre Cher

Report de la fin de programmation LEADER

Le GAL du Pays Castelroussin Val de l'Indre gestionnaire du programme LEADER s'est vu octroyer 2 années supplémentaires pour programmer son enveloppe initiale de 800 000 €.

En effet, au regard des retards accumulés dans la mise en œuvre du programme LEADER à l'échelle nationale, les régions (autorités de gestion des fonds européens) ont obtenu l'accord de la commission européenne pour reporter la fin de la programmation au 31 décembre

2022. La date de fin de paiement reste fixée au 30 juin 2023. À ce titre, un avenant à la convention signée entre le Pays, la Région et l'ASP (Agence de service et de paiement) sera signée dans les prochaines semaines.

Au 1er septembre 2019, le

Pays a fléchi 86 % de son enveloppe. Le solde est de 117 550 € dont 62 665 € réservés à l'animation-gestion. Il reste ainsi 54 885 € pour les projets. À ce jour, les paiements réalisés représentent 15.25 % de l'enveloppe.

TRAVAUX D'AUTOSAISINE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : LA CULTURE ET L'INTERNATIONAL

Le Conseil de développement a choisi deux sujets d'autosaisine : la culture et l'international. À ce titre, deux groupes de travail ont été constitués.

Le groupe "culture" travaille sur les dames oubliées du Pays Castelroussin Val de l'Indre. Dans un premier temps, il limite ses travaux à 5 communes du territoire (Saint-Lactencin, Chézelle, Sougé, Buzançais et Argy) et

associe la commune voisine de Pellevoisin pour ses liens particuliers avec certaines dames.

Le groupe "international" se réunira au cours du dernier trimestre de l'année 2019 pour prioriser les sujets à traiter au regard de la dimension de la thématique.

Pour mener ses travaux, le Conseil de développement invitera des personnes extérieures afin d'alimenter ses

réflexions. Les résultats seront présentés le moment venu en réunion du bureau et adressés aux élus du territoire.

Prochaines dates de réunions non fixées à ce jour.

Bureau prévu fin novembre et plénière mi-décembre.

DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- 8 octobre rencontre territoriale alimentation 9h30 à 16h salle Barbillat Touraine à Châteauroux
- 15 octobre comité syndical à 18h30 à la salle du conseil du Poinçonnet
- 4 novembre COPROG Leader à 18h au Pays (2e étage)
- 5 novembre bureau à 18h au Pays (2e étage)
- 5 décembre comité syndical à 18h salle du conseil de Nihérne